



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PUY-DE-DÔME

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°63-2016-029

PUBLIÉ LE 27 SEPTEMBRE 2016

# Sommaire

**63\_DDFIP\_Direction Départementale des Finances Publiques**

63-2016-09-27-001 - DS-PPR n°2016-45 du 27-09-2016 (3 pages)

Page 3

63\_DDFIP\_Direction Départementale des Finances  
Publiques

63-2016-09-27-001

DS-PPR n°2016-45 du 27-09-2016

*Délégation de signature ordonnancement secondaire et pouvoir adjudicateur*

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES**  
**PUBLIQUES DU PUY-DE-DÔME**  
2. rue Gilbert Morel  
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX

**DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE**  
**EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE**  
**des programmes 156, 309, 723, 907 et**  
**des actes relevant du pouvoir adjudicateur**  
**DS-PPR n°2016-45**

*L'administratrice des finances publiques adjointe, directrice du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques du Puy-de-Dôme*

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°210-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 nommant Mme Danièle POLVÉ-MONTMASSON, préfète du Puy-de-Dôme ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 21 juin 2016 affectant, à compter du 1er septembre 2016, Mme Christelle MOREAU, administratrice des finances publiques adjointe, à la direction départementale des finances publiques du Puy-de-Dôme ;

Vu l'arrêté préfectoral n°16-1763 du 8 août 2016 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Christelle MOREAU, administratrice des finances publiques adjointe, directrice du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques du Puy-de-Dôme ;

Vu l'arrêté préfectoral n°16-1764 du 8 août 2016 portant délégation de signature pour les actes relevant du pouvoir adjudicateur à la direction départementale des finances publiques à Mme Christelle MOREAU, administratrice des finances publiques adjointe, directrice du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques du Puy-de-Dôme ;

Vu l'article 4 de l'arrêté 16-1763 du 8 août 2016 autorisant Mme Christelle MOREAU à déléguer sa signature aux agents placés sous son autorité ;

## DÉCIDE :

### **Article 1 : Subdélégation en matière d'ordonnancement secondaire (programmes 156, 309, 723)**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Christelle MOREAU, la délégation qui lui est conférée par arrêté du préfet du Puy-de-Dôme n°16-1763 du 8 août 2016 en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses imputées sur le budget de l'Etat sera exercée par :

- Mme Dominique FERRIERE, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe, responsable de la division cadre de travail ;
- M. Jean-Luc FRANCON, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale, adjoint ;
- Mme Anne-Marie BARTHOUT, inspectrice des finances publiques, chef du service budget-achats-logistique.

Par ailleurs, la délégation limitée aux seules opérations :

- de validation des demandes d'achat dans CHORUS Formulaires ;
- d'attestation du service fait ;
- d'ordre de payer

sera exercée par :

- M. Jean-Claude GUILLEMIN, inspecteur des finances publiques ;
- Mme Sandrine OLSZAK, contrôleur principale des finances publiques, adjointe au chef du service budget achats logistique
- Mme Françoise BOUCHEIX, contrôleur principale des finances publiques, service budget achats logistique ;
- M. Laurent LAC, contrôleur principal des finances publiques, service budget achats logistique ;
- M. Nicolas GUIGON, agent administratif principal des finances publiques ;
- M. Bruno SACCOMANO, agent administratif principal des finances publiques.

### **Article 2 : Subdélégation en matière d'ordonnancement secondaire des actes relevant du pouvoir adjudicateur**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Christelle MOREAU, la délégation qui lui est conférée par arrêté du préfet du Puy-de-Dôme n°16-1764 du 8 août 2016 en matière d'ordonnancement secondaire des actes relevant du pouvoir adjudicateur sera exercée par :

- Mme Dominique FERRIERE, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe, responsable de la division cadre de travail ;
- M. Jean-Luc FRANCON, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale, adjoint.

### **Article 3 : Subdélégation en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce n°907 "Opérations commerciales des domaines" pour la gestion de la Cité administrative.**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Christelle MOREAU, la délégation qui lui est conférée par arrêté du préfet du Puy-de-Dôme n°16-1763 du 8 août 2016 en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le compte de commerce n°907 "Opérations commerciales des domaines" pour la gestion de la Cité administrative sera exercée par :

- Mme Dominique FERRIERE, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe, responsable de la division cadre de travail ;
- M. Jean-Luc FRANCON, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale, adjoint ;
- Mme Anne-Marie BARTHOUT, inspectrice des finances publiques, chef du service budget-achats-logistique ;
- M. Laurent LAC, contrôleur principal des finances publiques, service budget achats logistique.

**Article 4** : La décision de délégation de signature DS-PPR/n°2016-28 du 1er septembre 2016 est abrogée.

**Article 5** : Les collaborateurs mentionnés à la présente décision sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Puy-de-Dôme et notifiée à tous les subdélégués.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 septembre 2016  
L'administratrice des finances publiques adjointe,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Christelle MOREAU  
Directrice du pôle pilotage et ressources  
Direction départementale des finances publiques  
du Puy-de-Dôme